

L'Assemblée générale des Communes forestières aura pour thème : Extension du risque incendie, quels aménagements des territoires ?

Afin de revenir sur cette année 2023 qui fut riche en événements concernant la forêt et le bois, l'association des Communes forestières des Alpes de Haute-Provence convie élus et personnalités à leur Assemblée générale.

Le lundi 15 avril 2024, de 14h15 à 17h30

Salle de l'Ermitage, 33 Bd Gambetta, 04000 DIGNE LES BAINS

Aujourd'hui, les forêts sont touchées par la crise climatique, affaiblies par les sécheresses et les incendies.

En tant que responsable de la sécurité dans les communes et aménageurs des territoires, les élu.e.s ont un rôle majeur à jouer dans la lutte contre les incendies, dans la protection des citoyens et dans la préservation des espaces forestiers !

Cette thématique sera au cœur des échanges lors de la prochaine assemblée générale des Communes forestières des Alpes de Haute-Provence le lundi 15 avril 2024 à partir de 14h15.

De nombreux retours d'expérience de communes du département et de professionnels sont prévus, ainsi que les interventions de :

Frédéric MORTIER, *Coordinateur de la mission interministérielle Politique de prévention et de lutte contre l'incendie de forêt dans un contexte d'extension et d'intensification du risque dû au changement climatique, sur comment faire face à l'intensification du risque incendie, conséquence du changement climatique*

Jean BACCI, *Sénateur du Var et co-auteur de la loi visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie, sur la nécessité d'améliorer la loi pour faciliter l'action des maires.*

Dahalani M'HOUMADI, *sous-préfet de l'arrondissement de Barcelonnette, sur le plan départemental de protection des forêts contre l'incendie*

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Communiqué de presse

Le 29/03/2024 11:54

La Présidente **Sandrine Cosserat** reviendra sur les évènements marquants de l'année 2023 et les ambitions de l'association en 2024. Un verre de l'amitié clôturera la séance.

CONTACT

Marine OLIVEIRA — Chargée de communication

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

07 57 08 16 22 · marine.oliveira@communesforestieres.org